

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 1^{er} mai 2017, à 19 h 30, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Yves Labonté;
Siège #2 : Monsieur Robert-Luc Blaquière;
Siège #3 : Madame Solange Tremblay;
Siège #4 : Monsieur Jean-Yves Thériault;
Siège #6 : Madame Marielle Roy.

Absence motivée :

Siège #5 : Monsieur Jocelyn Caron.

Tous formant quorum sous la présidence de madame Danielle Marcoux, mairesse. Messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, et Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, sont aussi présents.

Résolution 2017-05-173

Ordre du jour

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion ordinaire 1^{er} mai 2017 Ordre du jour

1. Ouverture par un moment de silence;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption des procès-verbaux d'avril 2017;
4. Comptes à accepter – Avril 2017;
5. Dépôt de documents :
 1. Présences au centre de conditionnement physique – Mars 2017;
 2. Cours d'eau – Mise à jour des personnes responsables;
 3. MRC de La Matapédia – Entente de développement culturelle;
 4. Refoulement d'égout – Réclamation;
 5. Forum citoyen sur la santé – Suivi;
 6. États financiers – Gare patrimoniale;
 7. États financiers – Comité de développement socio-économique de Sayabec;
 8. Hockey mineur – Remerciements;
 9. Monsieur Laval Morin – Remerciements;

10. Éco régie – Matières résiduelles et écocentre;
 11. Front commun des MRC – Soins de santé;
 12. Rapport eau potable – 1^{er} trimestre;
6. Demandes d'appui :
 1. Groupe d'activités physiques *Bouge, perd, gagne*;
 2. Véloroute – Travaux d'entretien;
 7. Invitations :
 1. Réseau environnement – 40^e conférence régionale;
 2. Assemblée générale annuelle – SADC;
 3. Journée d'information sur la gestion des matières résiduelles;
 4. AGA du CRSBP;
 5. OBVMR – Projet *Jardins de pluie*;
 8. Urbanisme :
 1. Règlement 2017-02 modifiant le plan d'urbanisme (numéro 2005-02) – Adoption;
 2. Règlement 2017-03 modifiant le règlement de zonage 2005-04 – Adoption;
 3. CPTAQ – Décision dossier 413963;
 9. Taxe d'accise 2014-2018 :
 - 1.
 10. Caserne de pompiers :
 1. Réunion de démarrage – Compte-rendu;
 2. L'Unique Assurances Générales – Cautionnement;
 3. Telus – Déplacement du réseau;
 4. Hydro-Québec – Déplacement de poteau;
 5. Directives de chantier;
 11. Mise aux normes de l'eau potable :
 1. Demande de raccordement – 22, route de Sainte-Paule;
 2. Paiement facture Tetra Tech QI;
 3. Propositions au protocole d'entente;
 4. Acquisitions et servitudes;
 5. Hydro-Québec – Installation PP5;
 6. Rapport de l'ingénieur – Page 11 révisée;
 7. Autorisation MDDELCC – Suivi;
 8. Certificat – Procédure d'enregistrement règlement 2017-06;
 12. Prolongement des infrastructures route 132 Est :
 13. Amélioration rang 3 et route Melucq :
 14. Route du Lac-Malcom;
 15. Remplacement du système de réfrigération :
 1. Règlement 2017-07 décrétant une dépense de 837 000 \$ et un emprunt de 837 000 \$ pour le remplacement du système de réfrigération au Centre sportif David-Pelletier – Adoption;
 2. Appel d'offres – Devis de services professionnels en ingénierie – Plans et devis définitifs et surveillance des travaux;
 16. Ressources humaines :
 1. Embauche – Journaliers;
 2. Embauche – Préposé aux parcs;
 17. Règlement fermeture du bureau – Adoption;
 18. Entente services aux sinistrés – Renouvellement;
 19. Centre sportif David-Pelletier – Remplacement du système de régulation;
 20. Portail GMR;

21. Soumissions d'achat d'une camionnette;
22. Terrain zone industrielle – Les Entreprises A&D Landry inc.;
23. OMH – Programmes Accès Logis et HLM;
24. Cour du Québec – Autorisations;
25. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Acquisition de servitude;
26. Dossier des érablières – Rencontre à Rimouski;
27. Plaquettes pour une collecte responsable des déchets;
28. Asphalte de la route Pouliot;
29. Affaires nouvelles :
 1. Motion – Félicitations – Championnat provincial mineur de ballon-sur-glace;
 2. Motion – Félicitations – Salon des Mots 2017;
 3. _____;
30. Période de questions;
31. Prochaine réunion – 3 mai 2017;
32. Ajournement de la séance.

Résolution 2017-05-174

Procès-verbal

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter les procès-verbaux d'avril 2017 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

Résolution 2017-05-175

Comptes à accepter

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que les comptes du mois d'avril 2017 soient acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 27 990.45 \$, les crédits étant disponibles au budget.

FOURNISSEUR	MONTANT
ALYSON DESIGN & MULTIMÉDIA ENR.	245.00 \$
BIO-VALLÉE	57.53 \$
LABORATOIRE BSL	1 225.64 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	142.61 \$
CHAMBRE DE COMMERCE	188.41 \$
CLEROBEC INC.	867.68 \$
CONCIERGERIE D'AMQUI INC.	2 586.94 \$
COOP FORESTIÈRE MATAPÉDIA	7 144.62 \$
DICOM EXPRESS	277.06 \$

ÉPICERIE RAYMOND BERGER & FILS INC.	10.00 \$
FAMILI-PRIX	74.12 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	12.00 \$
ROY MARIE-ADÈLE	94.25 \$
DISNET INC.	557.06 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL INC.	101.18 \$
LIBRAIRIE BOUTIQUE VÉNUS	282.87 \$
OUELLET JÉRÉMIE	245.00 \$
PAPETERIE BLOC-NOTES INC.	76.43 \$
PELLETIER ANTOINE	176.12 \$
PRODUCTIONS QUÉBEC MULTIMÉDIA INC.	86.06 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	690.66 \$
ROBERT BOILEAU INC.	287.82 \$
RPF LTÉE	1 650.62 \$
SANI-MANIC	809.86 \$
SERVICES KOPILAB ENR.	186.26 \$
SONIC	3 067.22 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	568.14 \$
TELE COMMUNICATIONS DE L'EST	213.28 \$
TRANSPORT MARTIN ALAIN INC.	4 353.53 \$
TRANSPORT YVES BOUILLON ENR.	1 403.24 \$
VISA DESJARDINS	309.24 \$
GRAND TOTAL	27 990.45 \$

Dépôt de documents :

- 5.1. Dépôt du tableau des présences au centre de conditionnement physique pour le mois de mars 2017.
 - 5.2. Dépôt de la liste pour la mise à jour des personnes désignées en matière de gestion des cours d'eau.
 - 5.3. Une correspondance de la MRC de La Matapédia nous confirme l'engagement financier maximal de la MRC en vue de la signature d'une nouvelle entente de développement culturel triennale devant entrer en vigueur en 2018 jusqu'en 2020.
 - 5.4. Dépôt du dossier de réclamation pour le refoulement d'égout au sous-sol de la propriété du 86, boul. Joubert Ouest.
 - 5.5. Suite au Forum citoyen sur la santé, le Comité travaille activement à produire un document complet reflétant les recommandations émises par les participants lors du forum concernant les grands enjeux de santé qui touchent notre région.
 - 5.6. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2016 de la Gare patrimoniale de Sayabec vérifiés par la firme Mallette.
 - 5.7. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2016 du Comité de développement socio-économique de Sayabec vérifiés par la firme Mallette.
 - 5.8. Remerciements de la part de l'organisation du Hockey mineur et des Ambassadeurs de la Vallée pour l'appui pour la saison 2016-2017.
-

- 5.9. Remerciements de la part de monsieur Laval Morin pour la présence lors de la soirée reconnaissance des Lions du 25 mars dernier.
- 5.10. Dépôt du communiqué de lancement d'une nouvelle plate-forme web par La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis. Les capsules vidéos produites par la MRC de La Matapédia en collaboration avec la TVC sont par ailleurs partagées en ligne par madame Isabelle Bouchard, via la page Facebook de la municipalité, à raison d'une capsule chaque mardi.
- 5.11. Un communiqué nous informe que les préfets et maires de villes de centralité (Mont-Joli, Matane et Amqui) des MRC de La Matanie, de La Matapédia et de La Mitis ont décidé d'un commun accord d'unir leurs efforts afin de s'assurer d'une desserte adéquate des services en santé sur leur territoire malgré la mise en œuvre de la réforme des soins de santé imposée par Québec et de la centralisation des services de santé dans la capitale régionale qui semble se dessiner.
- 5.12. Dépôt du premier rapport trimestriel de l'eau potable couvrant les mois de janvier, février et mars 2017.
- 6.1. Ce point est reporté à une séance ultérieure.
-

Résolution 2017-05-176

**Demande d'appui –
Véloroute Desjardins de La
Matapédia – Entretien**

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser les employés de la Véloroute Desjardins ou ses sous-contractants à effectuer divers travaux au parc au Tournant-de-la-Rivière, sur la rue de l'Église, la rue Boulay ainsi que la route du rang 2 Est. Les travaux prévus sont les suivants :

- la pose, le déplacement, le redressement, le remplacement et le nettoyage de panneaux de signalisation;
- le nettoyage régulier des accotements asphaltés et de leurs abords;
- la réparation d'accotements asphaltés et la stabilisation de fossés de route;
- l'entretien des pistes cyclables (hors route);
- le traçage de symboles de vélo sur les accotements asphaltés indiquant la présence d'une voie cyclable;
- le retraçage de lignes blanches le long de pistes cyclables (hors route) ;
- le retraçage des lignes blanches en bordure des accotements asphaltés de route;
- le rafraîchissement de la halte de la Véloroute (pose de teinture sur les bancs, tables et poubelles).

Résolution 2017-05-177

**Invitation – Réseau
environnement – 40^e colloque
régional**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire madame Anne Poirier, technicienne en gestion des eaux, au 40^e Colloque régional du Réseau environnement Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine qui aura lieu à Amqui le 18 mai prochain. La journée complète d'activités, le diner ainsi que le souper sont au cout de 140 \$, taxes incluses.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2017-05-178

**Invitation – Assemblée
générale annuelle – SADC**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire madame Pascale Turcotte, agente de développement, à l'assemblée générale annuelle de la SADC qui aura lieu à l'Hôtel de Ville d'Amqui le 3 mai prochain à compter de 17 h.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

7.3. Mesdames Marielle Roy, conseillère, et Danielle Marcoux, mairesse, sont à coordonner avec le Comité d'embellissement une rencontre d'information pour la population sur la gestion des matières résiduelles. Cette rencontre se tiendra le 30 mai prochain, à 19 h, au Centre communautaire de Sayabec.

7.4. Madame Solange Tremblay, conseillère, informe les membres du conseil qu'elle participera, le 27 mai prochain, à l'AGA du Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques (CRSBP) qui aura lieu à Saint-Mathieu-de-Rioux.

Résolution 2017-05-179

**Invitation – OBVMR –
Jardins de pluie**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire monsieur Robert-Luc Blaquièrre, conseiller, et madame Marielle Roy, conseillère, à la rencontre d'information sur le projet *Un jardin de pluie pour le saumon* organisée par l'Organisme de Bassin Versant Matapédia-Restigouche le 10 mai prochain à compter de 19 h au Centre communautaire de Sayabec. Il n'y a aucun frais pour cette activité.

Résolution 2017-05-180

**Règlement 2017-02 modifiant
le plan d'urbanisme
(règlement 2005-02) –
Adoption**

ATTENDU QUE la Municipalité de Sayabec est régie par le Code municipal et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le plan d'urbanisme de la Municipalité de Sayabec (règlement numéro 2005-02) a été adopté le 7 mars 2005 et est entré en vigueur le 19 mai 2005 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Sayabec désire permettre l'implantation d'un stationnement dans une affectation résidentielle de faible densité;

ATTENDU QU' un avis de motion relatif à l'adoption du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil tenue le 6 mars 2017.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter le règlement numéro 2017-02 annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À SAYABEC, CE 1^{ER} MAI 2017

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-02 MODIFIANT
LE PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAYABEC
(RÈGLEMENT NUMÉRO 2005-02)**

**ARTICLE 1 USAGES COMPATIBLES À UNE AFFECTATION
RÉSIDENTIELLE DE FAIBLE DENSITÉ**

Le paragraphe d) de l'article 3.2.6 du *plan d'urbanisme (règlement n°2005-02)* est modifié par l'insertion, entre «■ protection contre l'incendie et activités connexes (poste d'incendie). » et «■ usages autorisés en vertu du *Règlement sur les usages conditionnels* » de «■ stationnement public;».

ARTICLE 2 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi.

ADOPTÉE À SAYABEC, CE 1^{ER} MAI 2017

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier

Résolution 2017-05-181

**Règlement 2017-03 modifiant
le règlement de zonage 2005-
04 – Adoption**

- ATTENDU QUE** la Municipalité de Sayabec est régie par le Code municipal et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
- ATTENDU QUE** le règlement de zonage numéro 2005-04 de la Municipalité de Sayabec a été adopté le 7 mars 2005 et est entré en vigueur le 19 mai 2005 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
- ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité de Sayabec désire permettre l'implantation d'un stationnement dans la zone 73 Ha;
- ATTENDU QU'** aucune demande visant à assujettir l'adoption du règlement à l'approbation des personnes habiles à voter n'a été reçue;
- ATTENDU QU'** un avis de motion relatif à l'adoption du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil tenue le 6 mars 2017.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter le règlement numéro 2017-03 annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À SAYABEC, CE 1^{ER} MAI 2017

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier

RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-03 MODIFIANT
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2005-04

ARTICLE 1 GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

La grille des spécifications (tableau 5.1) du *règlement de zonage numéro 2005-04* est modifiée par l'insertion, dans la case située à l'intersection de la colonne de la zone 73 et de la ligne *PUBLIC IV – Stationnement public*, d'un cercle plein.

ARTICLE 2 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi.

ADOPTÉ À SAYABEC, CE 1^{ER} MAI 2017

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier

-
- 8.3. La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a transmis sa décision dans le dossier 413963 de monsieur Robin Demers et la Ferme Dany D'Astous Enr. Monsieur Demers désirait faire l'aliénation en faveur de la Ferme Dany D'Astous enr. d'une partie du lot 4 347 951 et des lots 4 861 568 et 5 251 949. Sa demande a été acceptée.
- 10.1. Dépôt du compte rendu de la réunion de démarrage des travaux de construction de la caserne de pompiers tenue à l'Hôtel de Ville le 12 avril 2017. Les travaux débuteront le 8 mai 2017 pour se terminer les 1^{er} septembre 2017 et la prochaine réunion de chantier aura lieu le mardi 30 mai 2017.
- 10.2. Dépôt de la lettre de L'Unique Assurances générales concernant le cautionnement émis, à titre de bénéficiaire, relativement au projet de construction d'une caserne de pompiers à Sayabec.
- 10.3. Un poteau Telus doit être déplacé au terrain de la future caserne de pompiers de Sayabec. Les travaux, au cout de 4 245.47 \$, plus taxes, seront exécutés sous peu.
- 10.4. Un poteau d'Hydro Québec doit être déplacé au terrain de la future caserne de pompiers de Sayabec. Les travaux, au cout de 5 936.43 \$, plus taxes, seront exécutés sous peu.
- 10.5. Dépôt des diverses directives de chantier émises par le service de génie de la MRC de La Matapédia à l'entrepreneur du projet, Construction Caron (2007) inc.
-

Résolution 2017-05-182

**Mise aux normes de l'eau
potable – Demande de
raccordement – 22, route de
Sainte-Paule**

CONSIDÉRANT QUE les travaux de mise aux normes des installations en eau potable auront lieu dans le secteur de la route de Sainte-Paule en 2017;

CONSIDÉRANT la demande courriel écrite de monsieur Aril Pineault en date du 21 avril 2017 qui demande le branchement de sa résidence aux nouvelles installations d'eau potable;

Il est proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le branchement aux nouvelles installations d'eau potable de la résidence sise au 22, route de Sainte-Paule. Le propriétaire devra déboursier les couts de construction à sa juste part en fonction des travaux à réaliser sur son terrain pour permettre le branchement aux infrastructures de la municipalité ainsi que les couts annuels d'exploitation.

11.2. Ce point est reporté à une séance ultérieure.

11.3. Dépôt des propositions soumises au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports concernant le projet de protocole d'entente à signer dans le dossier de la réalisation et de la surveillance des travaux de reconstruction de la route 132 Est à Sayabec.

11.4. Dépôt du courriel de monsieur Christian Roy concernant les acquisitions et servitudes à obtenir pour le projet de la mise aux normes des installations en eau potable. Une rencontre aura lieu à ce sujet le 2 mai 2017 avec l'arpenteur, l'ingénieur forestier de la MRC de La Matapédia, celui de la SERM ainsi que l'ingénieur civil de la MRC de La Matapédia.

11.5. Dépôt de la demande à Hydro-Québec concernant l'installation PP5 dans la route de Sainte-Paule.

11.6. Dépôt de la page 11, version révisée, du rapport de l'ingénieur dans le cadre du projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable et divers travaux.

11.7. Un rappel de monsieur Christian Roy concernant l'importance d'obtenir les autorisations nécessaires auprès du MDDELCC pour l'adjudication des travaux, dont l'ouverture des soumissions est prévue le 17 mai 2017.

11.8. Dépôt du certificat résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à l'adoption du règlement 2017-06 décrétant une dépense de 10 515 990 \$ et un emprunt de 10 515 990 \$ pour la construction des infrastructures dans le projet de mise aux normes de l'eau potable.

15.1. Ce point est remis à une séance ultérieure.

15.2. L'appel d'offres pour le devis de services professionnels en ingénierie – Plans et devis définitifs et surveillance des travaux a été mis en ligne sur le SEAO. L'ouverture des soumissions aura lieu le jeudi 4 mai 2017 à 11 h et l'analyse des soumissions se fera le 9 mai prochain.

Résolution 2017-05-183

**Ressources humaines –
Embauche – Journaliers**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le début d'emploi de messieurs Bruno Lefrançois et Serge Tremblay, journaliers, 15 mai 2017. La date de fin d'emploi sera le 13 octobre 2017.

Résolution 2017-05-184

**Ressources humaines –
Embauche – Préposé aux
parcs**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le début d'emploi de monsieur Lionel Ouellet, préposé à l'entretien des parcs, le 22 mai 2017. La date de fin d'emploi sera le 22 septembre 2017.

17. Ce point est remis à une séance ultérieure.

Résolution 2017-05-185

**Croix Rouge – Entente
services aux sinistrés -
Renouvellement**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que madame Danielle Marcoux, mairesse, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sayabec tous les documents nécessaires dans le cadre du renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge canadienne pour les services aux sinistrés.

19. Ce point est remis à une séance ultérieure.

Résolution 2017-05-186

Portail du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables (PGMR)

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à remplir la déclaration sur le Portail du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables pour l'année 2016. Le formulaire doit être rempli d'ici le 30 juin 2017.

Résolution 2017-05-187

Appel d'offres – Achat d'une camionnette

Suite à l'appel d'offres sur invitation concernant l'achat d'une camionnette neuve, moteur V6, 4 X 4, modèle 150, année 2017, les quatre entreprises invitées ont soumissionné : Villeneuve Ford Matane inc., Didier automobiles (1997) inc., Didier Dodge Chrysler inc. ainsi qu'Automobile Villeneuve Amqui inc. La municipalité de Sayabec a procédé à l'ouverture des soumissions le mercredi 19 avril 2017 à 14 h. Quatre soumissions ont été déposées soient :

Villeneuve Ford Matane inc.	34 187.82 \$ (taxes incluses);
Didier automobiles (1997) inc.	35 349.06 \$ (taxes incluses);
Didier Dodge Chrysler inc.	38 429.24 \$ (taxes incluses);
Automobile Villeneuve Amqui inc.	32 187.25 \$ (taxes incluses).

Après analyse de la soumission et jugeant celle-ci conforme et la plus basse, il est proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder le contrat pour l'achat d'une camionnette neuve à l'entreprise Automobile Villeneuve Amqui inc. au montant de 32 187.25 \$ (taxes incluses).

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce projet.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent que cette dépense soit payée par le règlement d'emprunt 2016-19. Une somme de 29 391.25 \$ comprenant le sous-total de la facture et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement 2016-19. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 2 796 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Résolution 2017-05-188

Terrain zone industrielle – Les Entreprises A&D Landry inc.

CONSIDÉRANT QUE Les Entreprises A. & D. Landry inc. ont manifesté l'intérêt d'acquérir une parcelle de

terrain sur la rue Industrielle à Sayabec;

- CONSIDÉRANT QUE** le prix de vente des terrains de la zone industrielle est fixé à 1,10 \$/m²;
- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité s'engage à faire corriger le prolongement de la rue Industrielle afin de rendre celle-ci perpendiculaire à la route Rioux;
- CONSIDÉRANT QUE** le terrain sera subdivisé et les repères seront posés par l'arpenteur-géomètre aux frais de la municipalité;
- CONSIDÉRANT QUE** l'acheteur devra assumer les frais de notaire découlant de la transaction;
- CONSIDÉRANT QU'** un acompte non remboursable de 10 % du prix de vente finale doit être payé par l'acheteur au moment de la signature de l'offre d'achat. En cas de renonciation de l'acheteur à procéder à l'achat de cet immeuble, cet acompte ne sera pas remboursable par la municipalité;
- CONSIDÉRANT QUE** la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire et/ou la secrétaire-trésorière adjointe sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à ce dossier autant auprès de l'arpenteur-géomètre que chez le notaire pour l'acte notarié.

Il est proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser la vente d'un terrain d'une superficie de 13 600 m² à Les Entreprises A. et D. Landry Inc. Il s'agit d'une partie du lot 4347 720 située du côté ouest du lot 4 348 115 (2, rue Industrielle). De plus, le conseil accorde à Les Entreprises A. et D. Landry le droit de premier acheteur pour la balance du terrain vers l'ouest jusqu'à la limite de la zone agricole.

Par la même résolution, le conseil municipal mandate l'arpenteur-géomètre Nelson Banville à procéder aux travaux d'arpentage dans ce dossier.

Résolution 2017-05-189

**OMH – Vérification
comptable 2016**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec, suite au dépôt des états financiers 2016 vérifiés de l'Office municipal d'habitation, d'autoriser le versement des montants liés aux programmes HLM (1 564.98 \$) et Accès Logis (1 546.20 \$) pour un montant total de 3 111.18 \$.

Résolution 2017-05-190

**Cour du Québec -
Autorisations**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, et Jean-Marie Plourde, directeur des travaux des publics, à représenter la Municipalité de Sayabec en cour du Québec le 8 juin 2017 à Amqui pour le dossier 120-61-016074-179 PR 08/06/17 1.07.

Résolution 2017-05-191

**Ministère des Transports, de
la Mobilité durable et de
l'Électrification des
transports – Acquisition de
servitude**

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, et madame Danielle Marcoux, mairesse, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sayabec tous les documents dans le cadre de l'acquisition d'une servitude sur le lot 4 348 850 par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Résolution 2017-05-192

**Dossier érablière – Rencontre
à Rimouski**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser la participation de madame Danielle Marcoux, mairesse, monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, à la rencontre qui se tiendra au bureau du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs à Rimouski le 9 mai 2017 au sujet des autorisations d'agrandissement et d'établissement d'érablière sur les TPI.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2017-05-193

**Plaquettes pour une collecte
responsable des matières
résiduelles**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser la municipalité de Sayabec à concrétiser le projet initialement lancé par la Maison des Jeunes de Sayabec pour la mise en place de plaquettes à différents endroits stratégiques de la municipalité afin de rappeler aux citoyens l'importance d'une collecte responsable des matières résiduelles. Cette initiative fait suite à l'achat et l'installation de dispositif de collecte à

deux voies dans les divers lieux publics de la municipalité.

28. Monsieur Yves Labonté, conseiller, souligne l'importance de faire l'entretien de l'asphalte sur la route Pouliot.

Résolution 2017-05-194

**Motions – Félicitations –
Championnat provincial
mineur de ballon sur glace**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations au comité organisateur, aux bénévoles, aux parents et aux joueurs pour l'organisation du Championnat provincial mineur de ballon sur glace qui s'est tenu dans les arénas de Sayabec et d'Amqui les 28, 29 et 30 avril dernier. Grâce à leur travail, leur présence et leur effort, le tournoi fut une belle réussite et aura attiré plusieurs spectateurs chez nous. Finalement, les membres du conseil municipal tiennent à féliciter les jeunes des équipes U12 masculin et U15 masculin qui ont respectivement remporté le bronze et l'or dans leur catégorie.

Résolution 2017-05-195

**Motions – Félicitations –
Salon des Mots 2017**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec leurs plus sincères félicitations à l'organisation et aux bénévoles du Salon des Mots pour sa 7^e édition qui a connu un franc succès les 28, 29 et 30 avril dernier au Centre communautaire de Sayabec. Encore une fois cette année, le Salon des Mots de la Matapédia a su rejoindre petits et grands et attirer les foules avec la multitude d'activités proposées. Il devient un événement culturel de choix et la municipalité est fière d'être partenaire de cette organisation.

Période de questions :

1. Rang 3 : un citoyen se plaint de ne pas avoir été consulté pour les travaux qui seront réalisés cet été.
 2. Un commerce itinérant est présent sur la route Rioux.
 3. Les contenants de matières résiduelles, qui a décidé de faire l'acquisition de ces produits?
 4. Un citoyen demande des précisions concernant le dossier des érablières sur les TPI.
 5. Les responsables du Salon des Mots demandent s'il serait possible d'avoir un espace de rangement au Centre communautaire.
-

Résolution 2017-05-196

Ajournement de la séance

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu unaniment par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 20 h 35 et qu'elle soit ajournée au mercredi 3 mai 2017 à compter de 19 h.

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier